

Cotonou, le 24 février 2025

N/Réf. 368 /2025/CDCB/DG/DAJ/DCH/SP

S.C.I. Le "JATOBA"
Arrivée
Date : 25 N° enreg. 182

02
25

A

Monsieur Adrien HOUNGBEDJI
Gérant de la SCI « Le JATOBA »
04 BP 1157 Cotonou, Zone Résidentielle
Tél. (229) 01-96-60-08-42 / 0167488283

COTONOU

Objet : Résiliation des baux à usage professionnel du 1^{er} et 2^e étage
Entre la CDC Bénin et la SCI « Le JATOBA »


Monsieur le Gérant,

Je viens par le présent, notifier la résiliation des baux à usage professionnel relatifs au 1^{er} et 2^{ème} étages avec un préavis de trois (3) mois pour libérer les locaux à compter de la réception.

En effet, par acte notarié en l'étude de Me Irène ADJAGBA ICHOLA, Notaire à Cotonou, en date de janvier 2020, la CDC Bénin avait signé avec la SCI « Le JATOBA », un contrat de bail à usage professionnel d'une durée de trois (3) ans, portant sur les locaux du 2^{ème} étage de l'immeuble « Le JATOBA », sis avenue Jean Paul II, Zone résidentielle, dans le 5^{ème} arrondissement de Cotonou. Le renouvellement a été sollicité le 04 septembre 2023 par la CDC Bénin pour une autre durée de trois (3) ans.

Par ailleurs, en vertu de la promesse de bail en date du 23 juillet 2024, la CDC Bénin s'est engagée à prendre en bail pour une durée de trois (3) ans à compter de la mise à disposition, de la partie Ouest du 1^{er} étage, sis sur le même immeuble, dont la Convention de bail est en attente de signature.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Gérant, mes salutations distinguées.


Maryse LOKOSSOU
Directrice Générale